



Fiche technique N° TP1186

19-03-2021

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Métaux ferreux :**
Fer - Acier - Fonte
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophtalique - Acrylique

Spécial Fer Brillant

Peinture de finition décorative pour métaux ferreux

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

14 à 16 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture laque de finition pour la protection anti-corrosion et la décoration des métaux ferreux. Formulée à base de résines glycérophtalique et alkyde uréthane en phase solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Support ferreux : ferronneries, grilles, portails, balançoires, meuble de jardin et radiateur (après sous couche adaptée).

Qualités dominantes :

- Neutralise et stoppe l'action de la rouille.
- Rendement élevé.
- Protège efficacement contre les eaux de pluies et les intempéries.
- Excellent produit en couche de finition des surfaces métalliques.
- Bonne résistance aux frottements et à l'abrasion légère.

Caractéristiques pratiques :



= 14 à 16 m²/L (Selon le support)



= 6 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles :** TA - TB - TC - TD
- **Aspect en finition :** Tendu brillant
- **Matériel :** Brosse, Rouleau ou Pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** Système à teinter **COLORIMIX**® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1)
- **Conditionnement :** 0,5 L – 2,5 L

Caractéristiques techniques :

- Densité (Base TA) : 1,06 à 1,16 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (pondéral) (Base TA) : 69 à 73 %**
- **Taux de brillance à 60 ° : 95 %**
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).**
Ce produit contient max 500 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Dégraisser, gratter, brosser et dépeussier soigneusement pour éliminer la rouille et toutes parties non adhérentes du support à peindre.**
- **Sur supports déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées) :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur supports non peints :** appliquer 1 couche d'une sous-couche adaptée, puis 2 couches de SPECIAL FER BRILLANT.
- **Sur supports déjà peints :** appliquer 2 couches de SPECIAL FER BRILLANT.
- **Respecter un temps de séchage de 24 heures entre chaque couche.**

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015